

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10347
29 septembre 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 29 SEPTEMBRE 1971 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE MAURICE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander l'autorisation de
participer sans droit de vote à la discussion du Conseil de sécurité sur la Namibie,
conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

L'Ambassadeur extraordinaire et
représentant permanent de Maurice
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Radha Krishna RAMPHUL

